

OBSEQUES DE MONSIEUR BOURGET.

Les funérailles des Pontifes sont réglées dans le Cérémonial des Evêques avec un soin qui pourrait paraître minutieux, si les témoignages du respect et de la reconnaissance et surtout les secours offerts aux âmes des défunts n'étaient, même dans les plus petits détails, chose de haute conséquence.

Voici les indications du Cérémonial relativement à la célébration de ces funérailles.

Aussitôt que l'évêque a rendu son âme à son Créateur, les chanoines viennent l'un après l'autre demander à Dieu, par une oraison spéciale, qu'il daigne admettre dans le ciel, à la gloire des apôtres, celui qui fut sur la terre participant de leur sacerdoce. Puis le corps est lavé avec un mélange d'eau, de vin et d'herbes odoriférantes et embaumé, si la famille le juge bon. Il est ensuite revêtu, sur ses vêtements ordinaires, des ornements qu'il portait aux offices solennels, y compris le sacré pallium; s'il était archevêque, et entre les mains croisées sur la poitrine, est déposé un crucifix.

Ainsi revêtu des ornements pontificaux, le corps de l'évêque est déposé à terre sur un drap mortuaire; et c'est une chose singulièrement touchante, ajoute un commentateur évêque lui-même, de voir ainsi à terre celui que la mort vient de faire descendre de son trône.

Entre temps, les serviteurs de l'évêque préparent dans la grande salle du palais un lit mortuaire dont le Pontifical donne la description et jusqu'aux dimensions. Au pied de ce lit est placé une table couverte d'un linge blanc, portant deux chandeliers, avec leurs cierges allumés, le missel, un vase d'eau bénite et son aspersoir, un encensoir avec sa navette pleine d'encens, un surplis, une étole et une chape noire. Le vase d'eau bénite, dit Durant, est placé auprès du défunt pour le défendre contre les sévices du démon; l'encensoir fumant, pour faire comprendre aux fidèles le secours que leurs prières peuvent apporter à son âme. Tout étant ainsi préparé, le corps du prélat est déposé sur son lit de parade et entouré de flambeaux allumés.

Le corps doit être placé dans un cercueil en chêne, doublé de plomb à l'intérieur, conformément aux prescriptions du Cérémonial.

Puis quand le corps a été transporté dans l'église où il est exposé, le Cérémonial ajoute :

Les différents ordres religieux et ecclésiastiques viennent tour-à-tour près du défunt réciter l'Office des morts. A la fin de chacune des parties de l'Office, l'officiant revêt la chape préparée sur la crédence, asperge et encense le corps du prélat et répète l'oraison pour les pontifes défunts.